

Le Jugement dans l'affaire *Le Procureur c./ Haradinaj et consorts* sera prononcé le jeudi 3 avril, à 16 heures

[17 mars](#)

Une délégation judiciaire de Sarajevo pour une journée au Tribunal

Le Greffier, Hans Holthuis, accueille une délégation comprenant sept représentants de la Cour d'Etat de Bosnie-Herzégovine, conduite par le Président Kreso, et des membres du Bureau du Procureur de Bosnie-Herzégovine. Organisée par le Programme *Outreach* du Tribunal à l'invitation du Programme de Développement des Nations Unies, cette visite se concentre sur trois aspects particuliers : les archives du TPIY, la stratégie d'achèvement et son travail en direction des victimes et témoins.

Des rencontres avec le Président du Tribunal, Fausto Pocar, et le Procureur, Serge Brammertz, ont conclu cette visite d'un jour.

[18 mars](#)

Report du début du procès de Jovica Stanišić et Franko Simatović

Au terme de la conférence préalable au procès qui se tient depuis le 17 mars dans l'affaire *Le Procureur c. Jovica Stanišić et Franko Simatović*, le Juge Président, Patrick Robinson, suspend les débats jusqu'au mardi 1^{er} avril.

Jovica Stanišić souffre de troubles physiques aggravés par une grave dépression, et inversement. La Chambre décide d'attendre la reprise des débats pour fixer la marche à suivre, sur la base des trois rapports médicaux qui doivent alors être disponibles, y compris le Rapport d'un expert psychiatre indépendant désigné par le Greffier.

[18 mars](#)

Le procès Bošković & Tarčulovski touche à sa fin

Les défenseurs de Johan Tarčulovski ayant terminé d'exposer leurs arguments, la phase de présentation des éléments de preuve est close. Le procès avait commencé le 16 avril 2007.

Les plaidoiries finales seront entendues le 6 mai (accusation), 7 mai (défenses) et 8 mai (réplique et duplique, si nécessaire).

[18 et 20 mars](#)

Nebojša Pavković: libération provisoire suspendue puis rétablie

Le 18 mars, la Chambre de 1^{ère} instance suspend son Ordonnance du 14 mars par laquelle elle avait accordé une courte période de liberté provisoire à Nebojša Pavković, à condition que la Serbie mette l'accusé sous surveillance électronique 24 heures sur 24.

La décision de la Chambre fait suite à une demande de clarification émanant de la Serbie. Considérant que la question de la surveillance électronique pouvait concerner d'autres accusés souhaitant être remis en liberté provisoire, la Chambre demande aux Parties et à la Serbie d'exprimer leurs positions par écrit.

Ayant reçu les argumentaires de la Serbie et de la défense de Pavković, la Chambre abandonne, le 20 mars, la condition de la surveillance électronique et rétablit la liberté provisoire de l'accusé pour une période raccourcie (du 26 au 31 mars) à la condition que Pavković remette aux autorités serbes, chaque jour, l'enregistrement des caméras de surveillance de sa résidence.

Nebojša Pavković est en procès depuis le 19 juillet 2006, avec Milan Milutinović, Nikola Šainović, Dragoljub Ojdanić, Vladimir Lazarević et Sreten Lukić. Tous sont jugés pour leur rôle allégué dans la campagne de terreur et de violence contre les Albanais et autres non Serbes du Kosovo, en 1999.

[20 mars](#)

Le ministre Ljajić et le Procureur Vukčević chez Serge Brammertz

Le procureur du TPIY reçoit le Procureur pour crimes de guerre de Serbie, Vladimir Vukčević, et le Président du Conseil National Serbe pour la Coopération avec le TPIY, Rasim Ljajić. Leur entretien porte sur la coopération entre la Serbie et le Tribunal ainsi que sur la prochaine visite du Procureur Brammertz à Belgrade.

Un communiqué de presse plus détaillé a été émis : OK/OTP/1231e à : <http://www.un.org/icty/pressreal/2008/pr1231e.htm>

[16 mars](#)

**La Chambre
d'appel suspend
la libération
provisoire de
Berislav Pušić**

Faisant droit à une requête urgente de l'accusation, la Chambre d'appel suspend la libération provisoire accordée le 19 mars à Berislav Pušić. Ce dernier devait quitter l'Unité de Détention à des dates et sous des conditions non rendues publiques.

La Chambre d'appel considère que seule une suspension de la mesure peut préserver l'objectif de l'appel interjeté par l'accusation contre la décision du 19 mars.

Berislav Pušić est l'un des six accusés en procès depuis le 26 avril 2006, aux côtés de Jadranko Prlić, Bruno Stojić, Slobodan Praljak, Milivoj Petković, et Valentin Ćorić.

LE CALENDRIER DES AUDIENCES POUR LA QUINZAINE 31 MARS – 11 AVRIL...

...est le suivant :

LUNDI 31 MARS

Salle d'audience I 15:00 – 17:00, **Krajisnik**

MARDI 1 AVRIL

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Milutinović et al**, procès
14:15 – 19:00, **Stanišić & Simatović**, procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Šešelj**, procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Oric**, audience d'appel
15:15 – 16:45, **Oric**, audience d'appel

MERCREDI 2 AVRIL

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Milutinović et al**, procès
14:15 – 19:00, **Šešelj**, procès
Salle d'audience II 14:15 – 19:00, **Stanišić & Simatović**, conférence préalable et procès
Salle d'audience III 09:00 – 11:30, **Oric**, audience d'appel

JEUDI 3 AVRIL

Salle d'audience I 09:00 – 12:45, **Milutinović et al**, procès
13:45 – 15:30, **Milutinović et al**, procès
16:00 – 17:30, **Haradinaj, Balaj & Brahimaj**, Jugement
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Delić**, procès
14:15 – 19:00, **Stanišić & Simatović**, procès
Salle d'audience III 14:15 – 18:30, **Šešelj**, procès

VENDREDI 4 AVRIL

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Simatović**, procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Delić**, procès
Salle d'audience III **Court Maintenance**

LUNDI 7 AVRIL

Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Stanišić & Simatović**, procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, procès

MARDI 8 AVRIL

Salle d'audience I 08:30 – 13:15, **Šešelj**, procès
14:15 – 19:00, **Milutinović et al**, procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Stanišić & Simatović**, procès
14:15 – 19:00, **Delić**, procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, procès

MERCREDI 9 AVRIL

Salle d'audience I 08:30 – 13:15, **Šešelj**, procès
14:15 – 19:00, **Milutinović et al**, procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Stanišić & Simatović**, procès
14:15 – 19:00, **Delić**, procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, procès

JEUDI 10 AVRIL

Salle d'audience I 08:30 – 13:15, **Šešelj**, procès
14:15 – 19:00, **Milutinović et al**, procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Stanišić & Simatović**, procès
14:15 – 19:00, **Delić**, procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, procès

VENDREDI 11 AVRIL

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Simatović**, procès
14:15 – 19:00, **Milutinović et al**, procès
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Delić**, procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, procès

Merci de bien vouloir noter que ce calendrier peut subir des ajustements de dernière minute, qui sont communiqués au public sur le site Internet du Tribunal.

Les audiences publiques sont également retransmises sur l'Internet du Tribunal.

LE TPIY A CLOS LES PROCÉDURES CONCERNANT 111 ACCUSÉS – SUR 161

Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (dessaisissement dans l'affaire Tadić), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 111 d'entre elles : neuf ont été acquittées, 53 condamnées (cinq sont en attente de transfert, 29 ont été transférées, 17 ont purgé leur peine, deux condamnés sont décédés en cours d'exécution de peine), et 13 ont vu leur affaire renvoyée devant une cour de l'ex-Yougoslavie ; par ailleurs, 36 affaires ont été proclamées terminées à la suite soit du retrait de l'acte d'accusation soit du décès de l'accusé (avant ou après le transfert au Tribunal).

Les procédures en cours concernent 50 accusés : neuf sont en appel, trois en attente de jugement par une Chambre de 1^{ère} instance, 23 en procès, et 11 en phase préliminaire de procès ; par ailleurs, quatre accusés sont toujours en fuite.

Parmi les accusés en appel, on compte Amir Kubura et Naser Orić : ces deux accusés ont été condamnés et remis en liberté, anticipée (Kubura) ou non (Orić), mais le Bureau du Procureur a fait appel des jugements de première instance.

De plus, 24 autres individus ont été jugés ou sont en cours de jugement pour outrage à la Cour.

Le TPIY en bref est une publication du Greffe, préparée et publiée par la Section LPTV.
Greffier : Hans Holthuis. Chef LPTV : Christian Chartier
Assistante: Gea van der Werf

Questions et commentaires :

Christian Chartier, Editeur : +31.70.512.52.40, chartier.icty@un.org
Denise Gustin-Gardella, Editrice-adjointe : +31.70.512.53.49, gustin.icty@un.org

Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands
www.un.org/icty

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité ; seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité reflète l'opinion de la Chambre de première instance et/ou de la Chambre d'appel.

